



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Les algues bleu-vert, la participation des citoyens pour une détection efficace

Saguenay, 22 juillet 2024 – Avec l'été qui est maintenant installé, vous serez nombreux à profiter des lacs et rivières pour pratiquer la baignade et diverses activités nautiques. Depuis quelques semaines, des observations de fleurs d'eau d'algues bleu-vert ont été faites sur différents plans d'eau de la région. C'est pourquoi l'Organisme de bassin versant du Saguenay (OBV Saguenay), l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (OBV Lac-Saint-Jean) et le Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD) du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'unissent pour rappeler à la population l'importance de signaler toute présence d'algues bleu-vert dans les plans d'eau.

Chaque année, des signalements de cas de fleurs d'eau de cyanobactéries, communément appelées algues bleu-vert, sont faits par des citoyens préoccupés par la santé de leur cours d'eau ou de leur lac. L'eau prend alors une coloration bleue, verte ou turquoise, et ce pendant quelques heures.

La présence d'algues bleu-vert constitue un problème récurrent et risque d'être en constante progression si certains efforts ne sont pas investis. Soulignons que le contact avec ce type d'algues peut mener à des problèmes de santé chez l'humain comme des maux de ventre, de la fièvre, des maux de tête et des vomissements.

Ainsi, afin de permettre la mise en place d'actions et de stratégies visant à contrer leur prolifération, nous demandons aux citoyens de signaler toute présence d'algues bleu-vert.

Quoi faire en présence d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert?

Si vous croyez avoir vu des fleurs d'eau d'algues bleu-vert, nous vous conseillons de les prendre en photos, de récolter un échantillon en portant des gants, de le mettre dans un contenant propre pour ensuite l'entreposer au réfrigérateur. Un tel suivi est important, car ces algues peuvent disparaître aussi rapidement qu'elles sont apparues.

Nous demandons également aux citoyens de signaler la présence des algues en remplissant le formulaire [Contact visuel de la présence d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert](#) disponible en ligne sur le site du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Il est aussi possible de faire un signalement par voie téléphonique au 418 695-7883 (bureau régional) ou encore au numéro d'urgence au 1-866-694-5454.

Comment s'impliquer?

Outre leur signalement, il est possible de s'impliquer de manière individuelle et collective afin de limiter leur apparition et leur prolifération. Plusieurs actions ou changements de comportements sont suggérés: restaurez votre bande riveraine, cessez l'utilisation d'engrais sur vos pelouses et à proximité des plans d'eau, assurez-vous de la conformité et de l'efficacité de votre installation septique, utilisez des savons et autres produits nettoyants sans phosphate et biodégradables, etc. D'autre part, intégrer ou s'impliquer activement dans son association de riverains est un excellent moyen de prendre part à différents projets de protection de la qualité de l'eau.

Le site Internet du MELCCFP, contient plusieurs d'informations sur les bonnes pratiques à mettre en place: <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/prevenir.asp>.

Rappelons que la collaboration et la vigilance des citoyens sont la clé de la réussite dans cette lutte!

– 30 –

Pièce jointe : Photos de fleurs d'eau de cyanobactéries observées dans le lac Ha! Ha! en 2020.

Pour renseignements :



M. Tommy Tremblay
Directeur général
CREDD Saguenay–Lac-Saint-Jean
tommy.tremblay@creddsaglac.com
418 662-9347



Mme Anne Malamoud
Directrice générale
OBV Lac-Saint-Jean
a.malamoud@obvlacstjean.org
518 719-1212 p. 230



Mme Monique Laberge
Présidente
OBV Saguenay
direction@obvsaguenay.org
418 973-4321